



## ***POUVOIR D'ACHAT DES RETRAITES : CONTINUONS D'AGIR***

**Le 21 octobre 2004 a représenté un temps fort, rarement égalé, de la volonté, du mécontentement des retraités pour obtenir 200 Euros d'augmentation, pour un minimum de retraite égal au SMIC et une revalorisation des pensions de réversion.**

**Dans plus de 100 rassemblements et manifestations en France, rassemblant près de 50 000 retraité(e)s, ils et elles ont exprimé haut et fort leur volonté de pouvoir vivre dignement leur retraite.**

Ils et elles expriment leur refus de la baisse constante de leur pouvoir d'achat. Celle-ci serait encore aggravée par les décisions prises par la Droite à l'Assemblée nationale concernant l'augmentation des retraites du régime général qui plafonnerait à 2% au 1<sup>er</sup> janvier 2005 (très en deçà des besoins réels). Elle sera immédiatement amputée de l'augmentation de la CSG de 0,4%.

L'inflation des prix des produits de consommation courante comme le gaz, des mutuelles, auxquelles s'ajoutent les mesures gouvernementales pour le soi disant financement de la Sécurité sociale (1 Euro par consultation, augmentation du forfait hospitalier...) pénalisent fortement les retraités et personnes âgées.

Le Gouvernement annonce une « faveur » en proposant une prime de 50 Euros aux retraités percevant le minimum vieillesse.

Certainement un aveu du Gouvernement ne faisant que constater la détresse des ces milliers d'hommes et de femmes, mais les actions menées notamment par la CGT y sont peut-être pour quelque chose... Alors ensemble, transformons l'essai.

Il est possible et urgent de faire bouger les décisions prises. La situation de la pension de réversion le démontre.

La colère exprimée par de nombreux retraités et la réaction de l'ensemble des Organisations de retraités permettent que soit aujourd'hui réouvert le dossier.

Pour autant, tout n'est pas réglé.

Pour que les négociations soient à la hauteur des attentes, les retraités, veuves et veufs doivent continuer de faire entendre leur volonté d'un minimum de pension de réversion de 75% de la pension initiale.

**Il est possible et urgent de faire reculer les exigences du MEDEF, ainsi que les prétentions patronales qui amplifient dramatiquement les inégalités sociales.**

Augmenter les pensions est une justice, une urgence sociale, un plus économique, facteur de croissance puisque la majorité des sommes passeraient dans la consommation, donc au service du plus grand nombre.

Il est urgent de donner à toutes et à tous la possibilité d'exprimer leur refus de cet appauvrissement des retraités, leur volonté de vivre bien leur retraite.

## **Les retraités, ensemble, peuvent et doivent gagner**

La mobilisation du 21 octobre a fait grandir la confiance dans l'action, la reconnaissance de l'utilité du syndicalisme retraités.

La CGT a la volonté de rassembler le plus grand nombre de retraités et que ceux-ci puissent agir de la façon la plus unitaire possible.

**Dans l'immédiat, agissons ensemble  
pour que Noël n'oublie personne :  
exigeons 200 Euros  
tout de suite pour tous les retraités.**

### ***BULLETIN DE SYNDICALISATION***

Nom..... Prénom.....

Adresse.....  
.....

Profession d'origine.....

***A retourner à un militant de votre connaissance  
ou à l'UCR – 263 rue de Paris – 93515 Montreuil cedex***